Spécial ATLAS DES PAYSAGES

CAUE de l'AIN
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat – 34, rue Général Delestraint – 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 21 11 31 – Fax : 04 74 21 98 41
E-mail : contact@caue-ain.com – Site : www.caue-ain.com



Juin 2012, n° 8

ÉDITO



Gilbert Bouchon, président du CAUE de l'Ain

Les paysages portent la trace de nos choix

L'Ain, département très résidentiel entre Lyon et Genève, mais avec des territoires bien diversifiés, agricoles et forestiers, industriels ou tertiaires, traversé de tous réseaux, présente de multiples caractères forts. Chaque année, le département attire 6 000 nouveaux habitants, des centaines d'hectares changent d'occupation. L'impact de cet afflux de population et d'activités ne peut s'ignorer, comme apport ou atteinte aux paysages.

Les grands territoires restent à nos yeux naturels, avec de vastes secteurs montagneux ouverts sur les panoramas ; avec des milieux humides, étangs, rivières, lacs et tourbières, d'une richesse reconnue à de nombreux égards ; avec des secteurs agricoles favorisant la vie, comme le bocage, les vastes prairies ; avec les forêts de plaine ou d'altitude.

Il faut observer de plus près pour réaliser à quel point cette image d'un paysage immuable et idéal est loin de recouvrir une réalité absolue.

Suite p. 6

Nicole Singier, directrice du CAUE.

Un Atlas des Paysages ouvert à tous

> Pour vous, le paysage n'est pas un « objet » isolé. Il procède d'un tout…

Le CAUE de l'Ain a toujours associé les aspects architecturaux, urbanistiques, environnementaux et paysagers. C'est même cette volonté de saisir données, enjeux et conséquences d'un projet qui caractérise le sens de notre conseil. Ainsi, le paysage est un critère essentiel dans un objectif général de qualité.



Nicole Singier, directrice du CAUE.

> Quels sont les enjeux liés au paysage ?

Nous avons conduit, avec leurs élus ou l'État, à l'échelle des grands territoires du département, de nombreuses études de paysage : le paysage support du développement touristique, comme patrimoine ou identifiant commun, comme explication des caractères et évolutions d'un terroir ; le paysage comme révélateur des transformations, comme spectacle pour nos parcours et visites ; le paysage comme outil pour une stratégie de développement.

L'élaboration commune de chartes de paysage, la définition d'actions de valorisation, ont pu suivre. Des partenariats permettant d'échanger, d'orienter des activités et de réaliser des opérations, des planifications, protections, plans de gestion, se sont mis en place.

> Pourquoi un Atlas des Paysages de l'Ain ?

Pour disposer de données homogènes à cette échelle, pour se situer au regard de grandes thématiques représentatives dans le temps comme dans l'espace. Pour permettre une expression collective ou individuelle à travers la mise en évidence d'enjeux ou des caractères propres à chaque unité paysagère.

Nous avons organisé cinq rencontres, réunissant élus, acteurs et spécialistes afin que l'élaboration de cet Atlas soit la plus ouverte possible et qu'elle trouve une traduction sur le terrain. Et nous ouvrons notre site internet à chacun pour contribuer à cette élaboration qui ne sera jamais finie pas plus que la transformation de nos paysages.

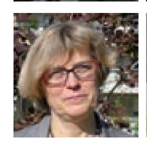


5e rencontre à Nantua avec visite commentée sur le site de Port.

Sommaire










www.caue-ain.com

Découvrez le site de l'At
www.cau

Deux approches pour un même contenu

Le site de l'Atlas des Paysages ouvre deux grandes perspectives :
– une approche thématique : les paysages sont classés selon quatre grands thèmes : réseaux et grands aménagements, espaces urbanisés, agriculture et forêt, eau et espaces naturels ;
– une approche territoriale : 36 cartes départementales, croisant des données significatives dans l'évolution des paysages, et 37 fiches d'unités paysagères « homogènes en terme d'aspect, d'ambiance et de reconnaissance culturelle ».
Le point de vue offert varie selon ces deux regards : l'approche thématique est transversale ; l'approche territoriale, plus ponctuelle, s'attache à détecter les enjeux et proposer des objectifs.
Les grands thèmes ont fait l'objet de cinq journées de rencontre au cours de l'année 2010. Les études paysagères réalisées depuis vingt ans par le CAUE de l'Ain sont également reprises sur le site.
À partir de ces perspectives, les points de vue sont infinis et s'enrichiront encore à partir des démarches territoriales et des contributions du public.





Le principe est le même que pour le portail réservé au Développement durable ouvert en 2010 : pour accéder à l'Atlas des Paysages de l'Ain, il faut aller sur l'écran d'accueil du site du CAUE de l'Ain (auquel on pourra ajouter/atlas si on veut accéder directement au portail).

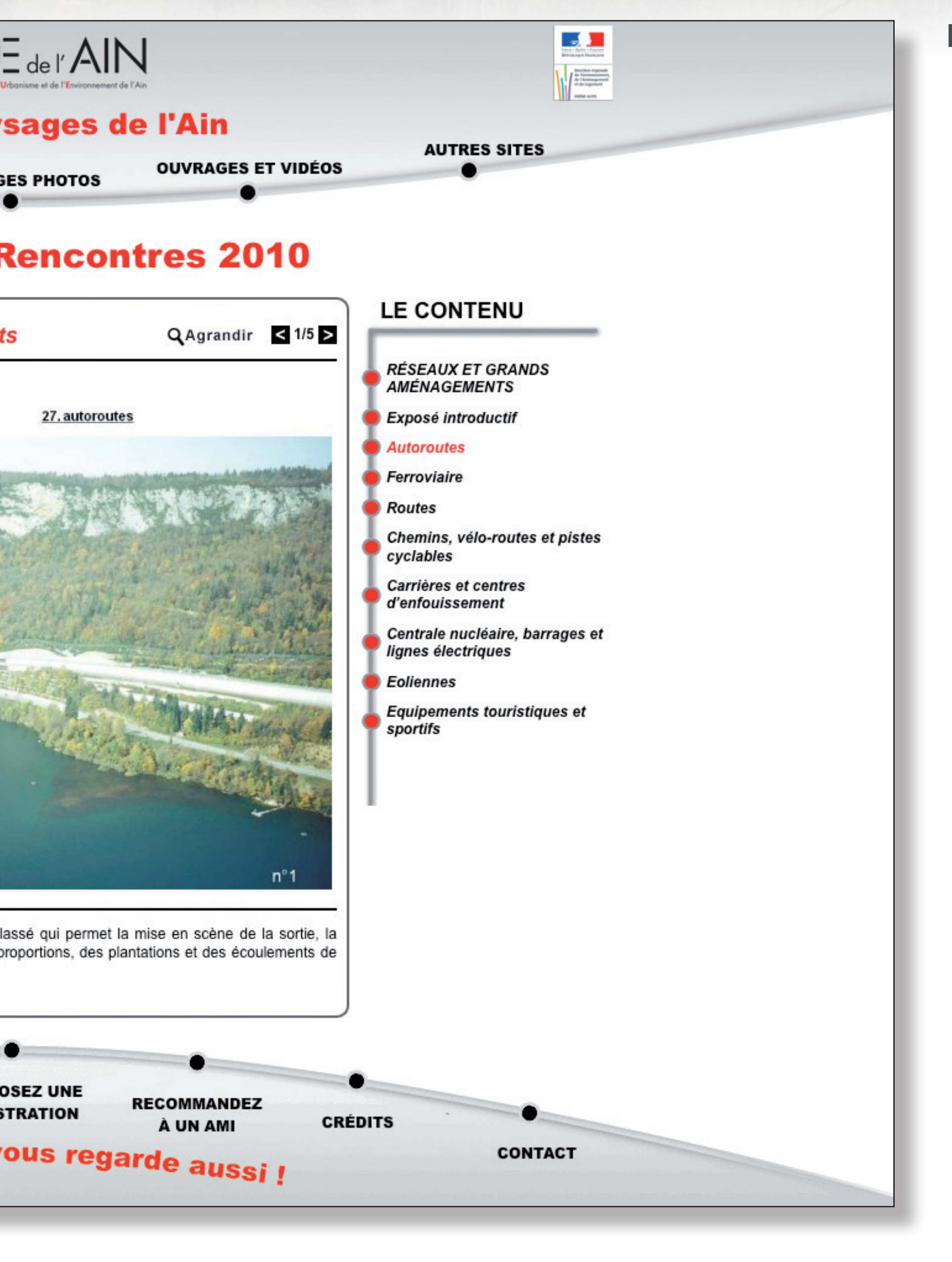
Le ciel et la terre

Comme dans tout paysage, il y a le ciel qui ouvre des horizons et la terre où la vie s'enracine.
Dans l'écran panoramique du site, le "ciel" offre des bonus qui retracent, résument et élargissent les cinq journées Rencontres 2010 (programmes détaillés, documents de synthèse téléchargeables, reportages photos, vidéos complémentaires, bibliographie et renvoi sur d'autres sites). C'est pour le CAUE un choix qui permet de proposer les documents produits et les contributions recueillies pendant les journées Rencontres.

La "terre" est offerte au visiteur selon le principe de l'interactivité qui doit permettre au site et à l'Atlas d'élargir les points de vue. La navigation est conçue comme une table d'orientation qui permet à celui qui regarde de lire, d'analyser, de comprendre, bref, de ne pas être qu'un spectateur. Il peut contribuer à l'enrichissement du site, proposer un commentaire ou une illustration et, preuve que tout paysage peut être partagé, lire les contributions ou recommander l'endroit à un ami.



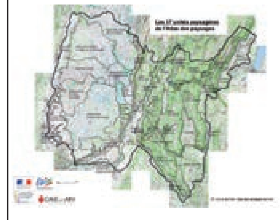
las des Paysages de l'Ain
ue-ain.com



Mode d'emploi

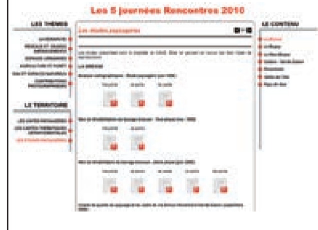
• **Chaque thème choisi** *sur la gauche de l'écran central est détaillé à droite dans la rubrique Contenu et donne accès à un propos introductif constitué de cartes et d'illustrations. Chaque illustration est localisée et légendée.*

• **Pour plus de confort et de lisibilité,** *l'écran central peut être agrandi d'importance et défiler comme un diaporama.*



• **La carte des 37 unités paysagères** *(Rubrique Territoire) est interactive : on peut d'un simple clic accéder au détail de chaque unité.*

• **Les études paysagères** *du CAUE sont proposées de manière très détaillée et téléchargeables au format PDF.*



• **Quelques départements (ou régions)** *ont dédié un site à leur atlas des paysages. Dans la plupart des cas, cette publication en ligne est assurée par les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) sous forme de documents téléchargeables ou d'ouvrages mis en ligne, ou de contenus texte et image avec arborescence. Notre site propose une interactivité de l'Atlas des Paysages de l'Ain.*



• **L'Atlas** *réserve une place aux lauréats du concours photo 2010 (Contributions photographiques dans la rubrique Thèmes). Une manière d'inviter d'autres photographes à concourir ou à proposer leurs paysages.*

La démarche pour mieux comprendre

L'entrée Démarche (dans la rubrique Thèmes) est le point de passage obligé pour comprendre le fonctionnement du site et replacer l'Atlas dans un contexte national et départemental. C'est là que sont proposées les cartes des études et des unités paysagères, et les thématiques qui sont associées, ainsi que d'autres cartes précieuses pour appréhender la complexité du territoire (Contrats de développement durable Rhône-Alpes, établissements publics de coopération intercommunale, contrats de rivière, etc.

On retrouvera une présentation de la méthodologie d'étude et de la démarche partenariale engagée par le CAUE de l'Ain dans le chapitre introductif du document consacré aux Journées Rencontres (accessible et téléchargeable à la rubrique Synthèses et disponible en version papier au centre de documentation).

Un Atlas des Paysages pour quoi faire ?

L'Atlas des Paysages est reconnu comme un objet de réflexion et une aide à la décision. D'où la nécessité qu'il devienne une référence partagée. Paradoxe de ce tour d'horizon, les plus ardents défenseurs de cet outil stratégique et pédagogique voient dans l'intérêt porté au paysage un facteur d'unité : unité de lieu, de temps et d'action.



André Philippon
Vice-président du Conseil général de l'Ain, chargé de l'environnement et du développement durable

Aménagement du territoire

Éviter l'irréversible

« Je participais hier à une réunion de la Commission départementale d'aménagement commercial. Nous avons émis un avis défavorable sur un projet burgien qui posait des problèmes d'accès mais aussi de respect du paysage. Espérons que l'on tiendra compte de nos remarques. »
André Philippon a suivi de bout en bout la démarche engagée par le CAUE depuis deux ans, en lien avec son collègue Denis Perron, chargé de l'aménagement du territoire. S'il n'oublie jamais de lier fortement leurs champs d'action, c'est parce qu'on les retrouve, par exemple, au cœur du dispositif des SCOT qui structurent aujourd'hui presque l'ensemble du département et dans lequel le Conseil général est fortement impliqué. *« Nous faisons de plus en plus référence à l'Atlas dès qu'il s'agit d'utilisation du foncier agricole ou d'aménagements sensibles. »*
Peut-on imaginer une mise à disposition de l'Atlas dans chaque commune, comme c'est le cas du cadastre ? « L'Atlas va plus loin et livre plus d'informations que le cadastre. Il porte en lui un souci du cadre de vie qui doit s'intégrer à chaque PLU. C'est un très bon outil pédagogique pour les maires – les nouveaux, en particulier –, et son utilité fera qu'il sera connu et reconnu.
Pour André Philippon, l'Atlas est dans l'air du temps *« parce qu'on a fait par le passé n'importe quoi. S'il est difficile de retoucher un paysage qui a été défiguré, il est nécessaire désormais de préserver ce qu'on épargné ou embelli. Il faut éviter l'irréversible. »* Pour autant, l'Atlas ne doit aboutir à un conservatoire des paysages qui évoluent irrémédiablement avec l'activité humaine. *« J'y vois plutôt un moyen de se les approprier sans pour autant les copier/coller. »* Son implication dans l'avènement de l'Atlas lui aura permis aussi de mesurer la somme de travail engagé depuis deux ans par le CAUE de l'Ain à travers les études paysagères. Un travail de fond fort justement valorisé.

« L'Atlas est un très bon outil pédagogique. »



Jacqueline Sélignan
Présidente du SCOT-BUCOPA (Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain)

Cohérence territoriale

L'Atlas dans le paysage communal

L'Atlas des Paysages serait-il la meilleure loupe pour examiner de près la manière dont le paysage est pris en compte dans la commune ? C'est la méthode que propose Jacqueline Sélignan, maire de Saint-Éloi, présidente du BUCOPA, un SCOT qui recouvre une partie du Bugey, de la Côtière et la Plaine de l'Ain. Le tout premier schéma de cohérence territoriale de l'Ain à entrer en phase d'évaluation. Un moment opportun pour se poser les bonnes questions : *« J'ai proposé au conseil d'administration du CAUE de profiter du travail de récolement des PLU (plans locaux d'urbanisme) pour examiner comment a été traité le paysage. Nous avons aussi décidé d'entamer un travail de cartographie et de tester les 85 maires du BUCOPA sur leur connaissance des dispositifs réglementaires. Depuis 1993, la loi permet d'adjoindre aux PLU un plan paysage. »* Elle exige aussi que chaque haie, chaque arbre coupés fassent l'objet d'une déclaration en mairie. Il y a loin de la tronçonneuse au bureau du maire…
L'arsenal juridique destiné à éviter que l'on porte atteinte à l'intégrité d'un lieu doit composer souvent avec l'arbitraire du maire. *« Avant de décider, je consulte régulièrement la DDT ou le CAUE. C'est important de s'appuyer sur des avis techniques extérieurs. Je proposerai d'ailleurs que l'on puisse faire librement appel au CAUE dans le cadre de la révision d'un PLU. La commission associe et consulte beaucoup d'organismes, pas le CAUE ! La réflexion des élus, assommés par de nombreux dispositifs, a besoin d'être nourrie. C'est pourquoi je préconise un travail en petits ateliers et non autour d'un bureau. »*
Jacqueline Sélignan veut voir plus loin que l'horizon du BUCOPA. Retranscrire l'Atlas des Paysages dans un schéma de cohérence territoriale, c'est aussi s'intéresser à ce que fait son voisin : « *Avec le SCOT Dombes-Val de Saône, il y a continuité territoriale. Nous figurons dans l'aire périurbaine, métropolitaine de Lyon. Pourquoi ne pas unifier notre méthodologie en croisant nos approches ? »*

Chaque arbre coupé doit être déclaré, dit la loi…

L'Atlas des Paysages de l'Ain en Rhône-Alpes

Les Atlas en Rhône-Alpes

Un outil soutenu par l'État



Relais de la méthodologie nationale, la DREAL soutient les Atlas des Paysages.

« La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a participé au financement de l'Atlas des Paysages de l'Ain développé par le CAUE. Il existe en Rhône-Alpes quatre Atlas, celui de l'Ain est donc le cinquième », explique Marie Wozniak, adjointe au chef du service API (Aménagement, paysages, infrastructures) de la DREAL Rhône-Alpes. *« S'agissant des Atlas de Paysages, la DREAL se fait le relais de la méthodologie nationale portée par notre ministère. »*

Le paysage, selon l'Europe

La Convention européenne du paysage a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine.

Afin de garantir une interprétation uniforme de ses textes, la Convention précise les termes employés. Ces définitions font désormais référence dans tous les pays concernés.

La Convention définit ainsi le terme paysage : *« partie de territoire telle perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »*.

À l'Université

L'Atlas, un outil pédagogique accessible à tous

Claire Delfosse, professeur de géographie rurale à l'Université Lyon 2, invite à « mesurer l'évolution du monde rural » via l'Atlas des paysages de l'Ain.

« Les étudiants aujourd'hui font plus leurs recherches sur internet qu'à la bibliothèque, même pour les cartes ! » souligne Claire Delfosse. Enseignant-chercheur, professeur de géographie rurale à l'Université Lyon 2, elle invite volontiers ses étudiants à consulter l'Atlas des Paysages de l'Ain. *« C'est un outil très intéressant, facilement accessible, qui répond bien à ces nouvelles modalités de recherche de supports documentaires, qui peut être utilisé en cours ou chez eux. »*

Intérêt premier de l'Atlas : *« Il permet de montrer et mesurer l'évolution du monde rural. »*

Par ses multiples documents, cartes, photos aériennes, il offre des clés pour visualiser et évaluer par exemple la croissance de l'étalement péri-urbain, l'urbanisation des sols, l'aménagement des infrastructures de transport, l'évolution des espaces forestiers, du bocage, des zones de production agricole labellisée AOP*…

Utile aux étudiants et aux chercheurs, l'Atlas des Paysages constitue aussi un précieux outil pour tous les élus et acteurs de l'aménagement du territoire. *« Il a un rôle pédagogique vis-à-vis des élus, qui peuvent aussi peut-être l'utiliser ensuite pour mieux faire comprendre les opérations d'aménagement, pour sensibiliser la population. En zone rurale, les nouveaux habitants sont souvent sensibles au cadre de vie, à sa préservation. »*

Reste à mieux faire connaître l'existence de cet outil à disposition de tous, aujourd'hui et demain. Car l'Atlas est de toute évidence un outil évolutif, au contenu et à l'intérêt à renouveler régulièrement.

* appellation d'origine protégée



Claire Delfosse, *enseignant-chercheur à l'Université Lyon 2*

Sur le terrain

La création de l'Atlas des Paysages de l'Ain a été suivie avec intérêt par Claire Delfosse : en 2010, elle a participé à deux des cinq Journées de rencontre qui ont permis son élaboration. *« Les échanges sur les thématiques, croisés avec la découverte de divers territoires de l'Ain, étaient vraiment intéressants. »*

Lors de la journée consacrée à « L'enjeu du paysage dans la conduite des territoires », elle avait convié un groupe d'étudiants en Master 2 Patrimoine rural et valorisation culturelle à participer activement aux ateliers. *« En tant que géographe, mon enseignement est très en lien avec l'évolution des espaces, des documents d'urbanisme. Beaucoup d'étudiants s'orientent vers les métiers de l'aménagement du territoire. C'est très important pour eux de voir le jeu des acteurs de l'évolution du monde rural, les articulations entre les échelles : comment, sur un territoire, les élus arrivent à concilier les directives nationales et les nécessités au niveau local, les tensions qui peuvent naître, les difficultés de dialogue entre le monde agricole et la société rurale avec ses nouveaux habitants… Travailler sur l'aménagement du territoire, c'est gérer ça aussi. À l'université, en stage, lors de visites sur le terrain, les étudiants rencontrent divers professionnels. Rencontrer des élus, c'est autre chose, c'est très formateur également. »*

Des étudiants en visite sur le terrain dans une exploitation agricole près de Bourg-en-Bresse.



Suite de la p. 1

Nos paysages ont changé au cours des siècles. Ils changeront encore et encore.

Au-delà des données, des atouts que nous avons en main ou qui nous échappent, savons-nous ce que nous voulons ? Pouvons-nous tout vouloir : protéger et développer, saisir les opportunités et penser « durable », accueillir des populations nouvelles et préserver nos ressources ? Sommes-nous sûrs de maîtriser cette « schizophrénie collective » qui nous entraîne vers des extensions urbaines sans limites, des réseaux toujours plus étendus, des abandons de richesses naturelles et en même temps nous attache à nos origines, nous fait aimer le plus petit coin rural, nous incite à la retenue économe, certains disent même « frugale » ?

Saurons-nous penser juste et renoncer aux facilités de notre époque, protéger et maîtriser notre territoire ? Les paysages portent la trace de nos choix. Ils figurent ce que nous devenons. Ils mettent aussi en évidence les grands enjeux de demain.

En ce sens, l'Atlas est un outil éclairant pour les choix que nous aurons à effectuer.

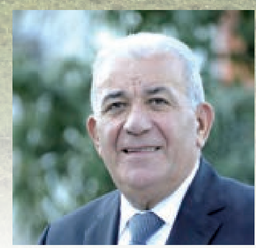
Gilbert Bouchon
Président du CAUE de l'Ain




> Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 9 h à 12h30 et de 14 h à 18 h
> CAUE
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 11 31
Fax: 04 74 21 98 41
E-mail: contact@caue-ain.com
Site : www.caue-ain.com

Développement touristique, économique, culturel

Le site classé du lac de Nantua



Bruno Pellegrini
Maire de Port et président de la Communauté de communes Lac de Nantua

Le lac va-t-il redonner à Nantua sa splendeur d'antan, du temps où la cité catholarde s'honorait du titre de capitale touristique et gastronomique du Haut-Bugey ? Bruno Pellegrini est persuadé que ce joyau retrouve enfin son écrin, quitte à pousser plus loin les limites de son rayonnement. Port, la commune dont il est maire, arbore en son centre une ancre de belle taille. La communauté de communes qu'il préside a pris forcément le nom du site et gère désormais son aménagement. Le lac est devenu d'intérêt général pour le Haut-Bugey : *« Nous étions dans une région industrielle dominée par la plasturgie et nous avions très peu réfléchi à une autre forme de développement. Le tourisme s'offre à nous et nous n'avons pas le droit de laisser disparaître ce joyau longtemps sous-exploité. »*
Bruno Pellegrini reconnaît volontiers que l'étude menée par le CAUE pour le plan de gestion du site a su créer un électrochoc : *« Elle a abouti à un projet intéressant et fédérateur pour notre territoire. »* Depuis, le cadre du lac, superbe mais figé, reprend vie. Un comité de gestion, présidé par Jean-Pierre Carminati, maire de Nantua, a pris en main ses destinées. Un conseil qui regroupe tous les " usagers " du site les invite, à partir de trois commissions, à réfléchir à la sécurité, aux aménagements et à la cohérence des projets afin de garantir leur continuité.

Les premiers pas ont été difficiles, Bruno Pellegrini en convient. Jusqu'au jour où tout le monde a compris que cette démarche devait d'abord profiter aux habitants, aux touristes et à l'économie locale. Désormais, les projets portés par la communauté de communes avancent à grands pas, regroupés côté Nantua sous le label Pôle TEC (touristique, économique, culturel). C'est à ce pôle que viennent s'amarrer des aménagements phares qui relient la ville et le lac, le lac et ses abords : une Maison du tourisme et une Maison de la culture au cœur de Nantua, une liaison piétonne qui part de l'esplanade et contourne le lac jusqu'au ponton des clubs et, côté Port, un pôle d'accueil dans un site réaménagé qui sert de point de départ à une liaison " douce " de l'autre côté du lac.

« Nous n'avons pas le droit de laisser disparaître ce joyau longtemps sous-exploité. »

Le " paysage " change mais le site, classé, restera scrupuleusement protégé dans son état naturel, garantit Bruno Pellegrini, sensible à la beauté des roselières et des flancs montagneux. Le président mène deux chantiers de front : la Maison du tourisme, dont les travaux démarreront en septembre, et la résurrection des Glacières de Sylans. Comme quoi, à Nantua, un lac peut en dévoiler un autre…

> **Assemblée générale**
Le CAUE tiendra son assemblée générale le mercredi 20 juin, à 10 h (accueil à partir de 9 h 30), à l'amphithéâtre de Renault Trucks, à Bourg-en-Bresse.

> **Accessibilité des espaces publics**
Le CAUE organise une journée de visite de réalisations d'espaces publics accessibles à tous, en Isère, le mercredi 13 juin. Au programme : Bourgoin-Jallieu, Grenoble avec notamment les aménagements du site de la Bastille, et la commune de La Rivière, Prix national Art Urbain 2009 pour son opération cœur de village. La journée permettra également de rencontrer et entendre des intervenants spécialisés, dont Régis Herbin, architecte-urbaniste, directeur du CRIDEV (Centre de recherche pour l'intégration des différences dans les espaces de vie).

> **Ce numéro spécial d'*En Bref*** est diffusé avec le document de synthèse « Journées de Rencontres 2010 L'Atlas des Paysages de l'Ain » (à voir aussi sur le site internet du CAUE).

Conception, rédaction, mise en page : Chorégraphic, 04 74 24 69 13
Crédits photographiques : CAUE de l'Ain. Imprimerie Monterrat - Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement (PEFC)